

LE CERCLE DES BIENFETARTS



Festival Circulations(s) 2018

Du 17 mars au 6 mai 2018 Au CENTQUATRE-PARIS 5, rue Curial 75 019 Paris

info@fetart.org + 33 (0) 1 40 33 62 16 www.festival-circulations.com

LE CERCLE DES BIENFETARTS

Être Bienfetart, c'est soutenir l'association Fetart, une structure originale, ambitieuse et indépendante, et faire perdurer la vocation du festival Circulation(s). C'est aussi et surtout s'engager auprès des jeunes artistes et pour la diversité photographique européenne.

Devenez Bienfetart en quelques clics:

- 1. Remplissez le formulaire en ligne sur www.festival-circulations.com
- 2. Choisissez votre catégorie de Bienfetart en fonction du montant de cotisation choisi
- 3. Effectuez le paiement de la cotisation en ligne

Dès réception du paiement, vous recevrez votre carte de membre par voie postale!

BIENFETART Pour 150 €

Accès illimité aux expositions Fetart Invitation aux vernissages des expositions Fetart Visite privée du festival Circulation(s) en présence de la commissaire Marion HISLEN Jeu de cartes postales du festival Tote bag du festival Catalogue du festival

SUPER BIENFETART Pour 300€

En plus de tous les avantages Bienfetart :

Invitation à la soirée privée de lancement du festival

Jeu Fetart Play

Séance au Studio Photo avec son portrait signé Mention du nom sur le cartel dédié pendant le festival (si souhaité)

Mention du nom dans les remerciements du catalogue du festival (si souhaité)

BIENFETART MÉCÈNE À partir de 1000€

En plus de tous les avantages Super Bienfetart :

Livre signé d'un des artistes du festival Photographie signée 20 x 30 d'un artiste du festival Remise de 10 % sur les œuvres de la Galerie Circulation(s)

BIENFETART ENTREPRISE À partir de 3 500 €

Visite guidée privée du festival pour les salariés / clients
20 entrées au festival
Studio Photo privé
Possibilité de privatiser l'exposition
pour un événement
Mention du nom de l'entreprise sur un cartel
dédié pendant le festival
Mention du nom dans les remerciements
du catalogue du festival
Remise de 10 % sur les œuvres de la Galerie
Circulation(s)

Déductions fiscales

 $60\,\%$ du don pour les entreprises dans la limite de 0,5 % du CA HT

66 % pour les particuliers dans la limite de 20 % des revenus imposable

BULLETIN D'ADHÉSION

Je veux devenir BIENFETART

Nom			
Prénom			
Adresse			
Code Postal			
/ille			
Pays			
léléphone			
Email			
☐ Bienfétart	☐ Super Bienfetart	☐ Bienfetart Mécène	☐ Bienfetart Entreprise

Avantages fiscaux

Dans le cadre de la législation fiscale en vigueur en France, les dons versés à Fétart, association régie par la loi 1901, donnent droit à une réduction d'impôts.

Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli et retourné par l'Association Fetart au donateur.

Pour les particuliers, le don permet une réduction d'impôts au taux de 66 % des sommes versées, dans la limite des 20 % du revenu imposable; pour les entreprises, le don permet une réduction d'impôts au taux de 60 % des sommes versées, retenues dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaire.

Règlement

Merci de renvoyer ce bulletin à:

ASSOCIATION FETART - 121, rue de Charonne - 75 011 Paris

Vous pouvez nous adresser votre adhésion par chèque libellé à l'ordre de :

ASSOCIATION FETART

ou par virement bancaire à:

CCM PARIS 20 ST FARGEAU

IBAN: FR761027 8060 5000 0201 5934 132

À réception de votre souscription, une carte BIENFETART vous sera envoyée. L'adhésion est valable un an à compter du jour de votre adhésion.